

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31/08/2022

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 8
Votants : 8 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

**Délibération N° 2022 – 31 : SATA ALPE D'HUEZ GRAND DOMAINE SKI –
Homologation grilles tarifaires forfaits ski hiver 2022 - 2023**

L'an deux mille vingt-deux et le trente et un août à vingt heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le 24 août 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, CROUZET Louissette, JOUFFREY Camille, DUSSERT Sandrine, MAYET Christelle, DIEUDONNE Laurent, PISTOLET William

Étaient absents et excusés : GUITHON Bernard, OUGIER Isabelle, DUSSERT Cédric

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs des remontées mécaniques pour l'hiver 2022/2023 doivent être validés par le conseil municipal.

Monsieur le Maire soumet au vote les tarifs publics des remontées mécaniques que la SATA souhaite appliquer pour la saison d'hiver 2022 -2023 (du 03/12/2022 au 23/04/2023) – Alpe d'Huez grand domaine ski.

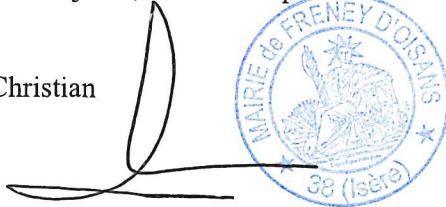
Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de la SATA et présente la grille tarifaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'approuver la grille tarifaire pour la saison d'hiver 2022 telles qu'annexées à la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
PICHOU Christian

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christian Pichou'. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'MAIRIE de FRENEY D'OISANS' around the top edge and '38 (Isère)' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a mountain peak and a sun.